

Rapport annuel 2007



La Rega en bref

Chiffres-clés	2007	2006	%
Nombre d'interventions organisées	13'435	12'875	4.3
– par hélicoptère	9'949	9'578	3.9
– par avion	1'240	1'183	4.8
– autres ¹	2'246	2'114	6.2
Nombre de donateurs (en mio.)	2'055	1'975	4.1
Nombre de collaborateurs ²	279	275	1.5
Produit d'exploitation (en mio. de CHF)	137	133	3.1
Total du bilan (en mio. de CHF)	448	426	5.2
Excédent de recettes (en mio. de CHF)	21.0	26.0	-19.2

¹ Autres missions : transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Collaborateurs à temps plein ou partiel, état à fin décembre (job count)

Flotte

Données techniques Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	5
Capacité de transport de patients:	1 (couché), 1 (assis)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 Arriel 1E2, 2x 771 CV
Vitesse de croisière:	240 km/h
Altitude opérationnelle:	5'400 m
Treuil de sauvetage:	pour 270 kg, câble de 90 m

Données techniques Agusta A 109 K2



Nombre d'hélicoptères:	8
Capacité de transport de patients:	1 (couché)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.04 m
Hauteur:	3.50 m
Turbines:	2 Arriel 1K1, 2x 771 CV
Vitesse de croisière:	245 km/h
Altitude opérationnelle:	4'500 m
Treuil de sauvetage:	pour 204 kg, câble de 50 m

Données techniques Canadair CL 604 «Challenger»



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 (couchés)
Envergure:	19.61 m
Longueur hors-tout:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'835 kg
Autonomie de vol:	6'500 km/3'500 nm
Vitesse de croisière:	850 km/h/460 kts

Sommaire

Rétrospective	3
Opérations	4
Missions à l'étranger	6
Finances solides	8
Organigramme	9
Organisation	10
Principes de gestion	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte de la Rega	13
Histoire de la Rega	14
Implantation des bases Rega	15



Rétrospective



Pour la Garde aérienne suisse de sauvetage, 2007 fut une année à marquer d'une pierre blanche: 55 ans après sa fondation, elle a accueilli sa deux millionième donatrice, une famille romande.

Partout dans le monde, le sauvetage aérien est financé, en tout ou en partie, par la manne publique. En Suisse, depuis 1966, année qui vit l'organisation s'adresser au public pour solliciter une contribution de 20 francs, ce sont les donateurs, et eux seuls, qui portent la Rega. Par leurs cotisations volontaires, ils garantissent l'existence d'un dispositif de sauvetage aérien disponible en permanence sur tout le territoire. En outre, ce système permet à la Rega d'opérer largement hors de toute contrainte commerciale ou politique.

Au cours des décennies écoulées, les rangs des donateurs n'ont cessé de s'étoffer. S'ils étaient 180'000 en 1973, ils ont atteint la barre du million en 1985, et, dès 1999, la Rega comptait 1.5 million de personnes acquises à sa cause. En avril 2007, une nouvelle étape a été franchie avec l'enregistrement du deux millionième donateur. À l'étranger, l'existence en Suisse d'un sauvetage aérien de qualité fondé sur l'initiative et le financement privés retient l'attention. Au plan international, la Rega sert de modèle pour la mise sur pied d'organisations semblables.

Durant l'exercice sous revue, la Rega a enregistré une augmentation marquée des rapatriements et des missions hélicoptérées. Les interventions ont progressé de 4.3%, les heures de vol de 6.6%. Grâce à l'engagement sans faille des collaborateurs à tous les niveaux, il a été possible de répondre à une demande croissante.

Il ressort d'un sondage mené en été 2007 par l'institut d'études du marché IHA-GfK que la Rega est la société la mieux cotée de Suisse. En termes d'image, elle caracole en tête d'une liste de cent entreprises helvétiques. Pour rester à la hauteur des exigences de modernité et de performance qui pèsent sur elle, la Rega a commandé en 2007 trois hélicoptères supplémentaires de type Agusta Grand pour les interventions en montagne. Ces appareils seront stationnés sur des bases partenaires.

Grâce à l'engagement de son personnel – sur le terrain comme dans les coulisses – ainsi qu'au soutien inestimable d'organisations partenaires telles que les services de sauvetage, le Secours Alpin Suisse, la police, les sapeurs-pompiers et les hôpitaux, la Rega a pu remplir sa mission jour et nuit, tout au long de l'année. Que tous les acteurs de cette réussite trouvent ici l'expression de notre immense gratitude.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller
Président

Opérations

« En 2007, la Rega a effectué 37 interventions en moyenne par jour. »

Ernst Kohler, chef du département Opérations,
président de la Direction

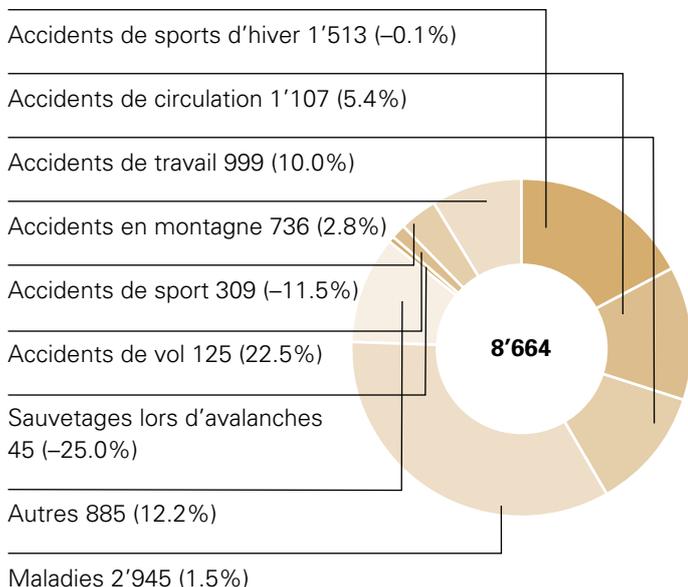


En 2007, la Rega a accompli 13'435 missions (12'875 en 2006), ce qui correspond à une augmentation de 4.3%. Une fois encore, ces chiffres reflètent les conditions météorologiques favorables, qui ont encouragé les activités de loisirs.

Le nombre des opérations par hélicoptère est passé de 9'578 à 9'949, frisant ainsi le record enregistré en 2003 (10'196 interventions), année exceptionnelle sur le plan des conditions climatiques. En moyenne, la Rega a accompli 28 interventions hélicoptérées par jour. Le volume des missions de sauvetage a progressé de 22.5% pour les accidents de vol (notamment de parapente), de 10.0% pour les accidents de travail, de 5.4% pour les accidents de la circulation et de 2.8% pour les accidents en montagne. Dans le cas des accidents de sports d'hiver, il est resté pratiquement inchangé (-0.1%) par rapport à l'année précédente. Cependant, avec 1'513 patients transportés, les accidents de sports d'hiver figurent toujours en tête des statistiques.

Le nombre des missions nocturnes a connu une augmentation fulgurante: les hélicoptères de la Rega ont ainsi effectué 2'043 vols de nuit (+13%). Si les interventions dans un noir d'encre étaient autrefois rares, elles font aujourd'hui partie du quotidien. Des procédés nouveaux – jumelles de vision nocturne et cartographie numérique assistée par satellite – contribuent à la réussite des opérations les plus délicates.

Patients secourus dans le cadre d'interventions primaires et secondaires



(variation par rapport à l'année précédente)



Rapatriements en augmentation

Les opérations menées à l'étranger ont également connu une tendance à la hausse en 2007: le nombre total des patients transportés a augmenté de 2.5%. Le nombre d'interventions effectuées avec les jets ambulance de la Rega est passé de 791 à 851, soit une progression de 7.6%. Celui des rapatriements assurés à bord d'avions de ligne s'est maintenu exactement au même niveau que l'année précédente, soit 362.

Les missions dans des régions lointaines, et par conséquent la durée des vols, sont en augmentation depuis des années. En 2007, le volume des heures de vol des jets a encore une fois augmenté, et ce de 5.0%. Avec 4'235 heures de vol au total, la flotte des jets a réalisé un nouveau record.

Les Suisses préfèrent la Rega

La Rega jouit d'une grande estime au sein de la population. Selon un sondage publié à la mi-2007 par l'institut d'études du marché IHA-GfK, elle arrive en tête d'une liste de 100 entreprises, suivie par Swatch et Logitech. L'enquête a porté sur des critères tels que l'image, la notoriété, la qualité, l'innovation, l'émotion suscitée par la marque et la durabilité. Pour la première fois, des organisations à but non lucratif ont été prises en compte. Remportant l'adhésion des sondés, la Rega s'est hissée au premier rang du classement. La confiance que les citoyens du pays placent dans « leur » Rega engage les collaborateurs à tous les échelons.

Nouveaux hélicoptères

La Rega a lancé en 2006 la seconde étape du renouvellement de sa flotte d'hélicoptères en passant commande de huit nouveaux appareils destinés aux bases de montagne. En 2007, le Conseil de fondation a décidé d'acquérir trois hélicoptères supplémentaires de type Agusta Grand, qui seront stationnés sur les bases partenaires. Celles-ci satisferont ainsi, comme les bases de la Rega, au règlement JAR-OPS-3, qui prescrit l'engagement exclusif d'hélicoptères bimoteurs dans les opérations de secours. Les bases « Rega 12 » à Mollis et « Rega 14 » dans l'Oberland bernois répondront dès lors aux nouvelles prescriptions européennes en matière de sécurité. En outre, pendant la haute saison hivernale, deux hélicoptères de la Rega opéreront depuis la nouvelle base de Wilderswil.

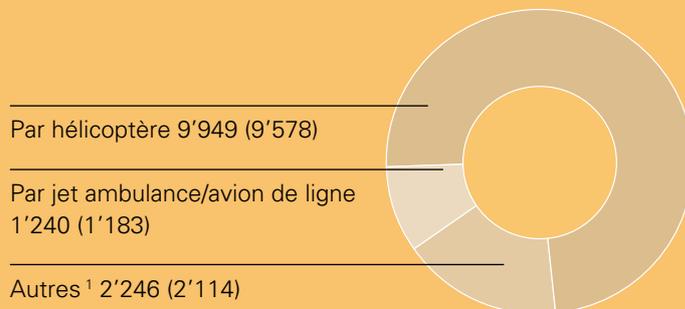
Campagne de communication en terre romande

Depuis des années, la Rega s'efforce d'accroître son taux de pénétration en Suisse romande. Fin 2007, elle a lancé dans les cantons francophones une campagne ciblée, destinée au recrutement de nouveaux donateurs. Un courrier d'appel a complété les spots publicitaires diffusés au cinéma, à la télévision et sur Internet.

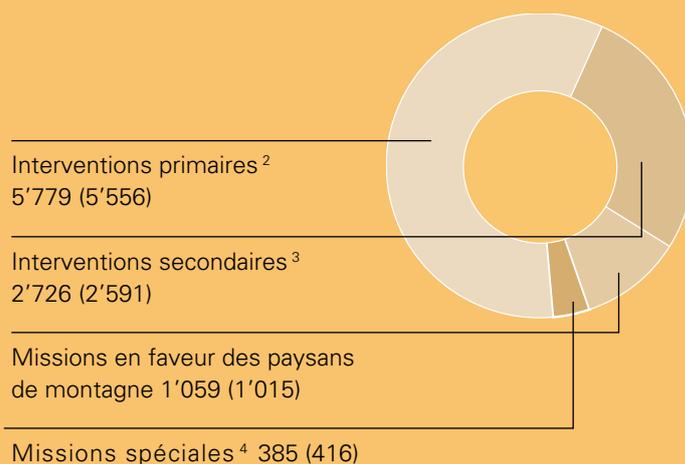
Accent sur la formation et le perfectionnement

La Rega ne pourrait satisfaire aux exigences de qualité qu'elle s'impose sans consentir des efforts soutenus en matière de formation et de perfectionnement. En 2007, outre l'entraînement permanent des équipages volants (pilotes, médecins, sauveteurs professionnels et infirmiers), elle a mis l'accent sur la formation générale du personnel d'encadrement. Une première promotion de responsables de service a terminé en décembre une formation couronnée d'un diplôme. Durant l'année sous revue, la Rega a investi 3.8 millions de francs au total pour la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs, dont 3 millions pour les équipages des flottes d'hélicoptères et de jets.

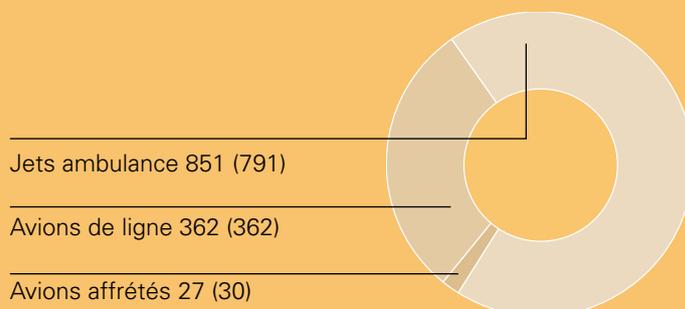
Nombre d'interventions en 2007 (2006) 13'435 (12'875)



Interventions par hélicoptère en 2007 (2006) 9'949 (9'578) dont missions de nuit 2'043 (1'808)



Interventions par avion en 2007 (2006) 1'240 (1'183)



¹ Autres missions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Interventions primaires: urgences médicales

³ Interventions secondaires: transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes

⁴ Missions spéciales: opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

Urgences médicales à l'étranger

« La gestion des urgences médicales est une plus-value réelle pour les donateurs. »

Carlo Höfliger, médecin-chef,
membre de la Direction



En 2007, 2'827 patients ont bénéficié d'une assistance télé-médicale à l'étranger. La Rega a rapatrié 993 patients, ce qui correspond à une augmentation de 2.5% par rapport à 2006. Dans 848 cas, les rapatriements – souvent groupés – ont été effectués à bord du Challenger CL 604 de la Rega; 145 transports ont été réalisés par vol de ligne sous la supervision d'un personnel médical qualifié de la Rega.

Dans 58% des cas, le transport était motivé par une affection aiguë; dans 42% par un accident ayant entraîné des lésions graves. Cette proportion est demeurée pratiquement inchangée par rapport aux années précédentes.

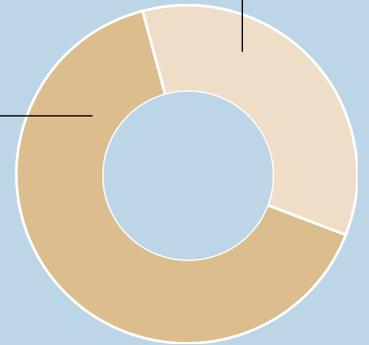
La gestion des urgences médicales

La décision de développer ce secteur s'est avérée pertinente. En 2007, le nombre des consultations téléphoniques a atteint 1'834 (1'704 en 2006). Après l'augmentation de 7.5% enregistrée durant l'exercice précédent, cette nouvelle progression de 7.6% survient dans un marché où les offres semblables sont foule. Dans le cadre de la gestion des urgences médicales, le médecin de la Rega suit de près, à toute heure du jour et de la nuit, l'état du patient séjournant à l'étranger. En consultation avec ses homologues sur place, il peut décider d'une optimisation du traitement ou, si nécessaire, d'un transfert dans un autre hôpital du pays. Dans certains cas, il est ainsi possible d'éviter un rapatriement d'urgence vers un établissement en Suisse; parfois, le patient peut même poursuivre son voyage ou ses vacances.

Urgences médicales à l'étranger en 2007 (2006) 2'827 (2'673)

Patients transportés/
accompagnés 993 (969)

Gestion des urgences
médicales 1834 (1704)



Patients transportés/accompagnés 2007 (2006) 993 (969)

Blessures des extrémités 172

Traumatismes crânio-cérébraux 67

Autres lésions 169

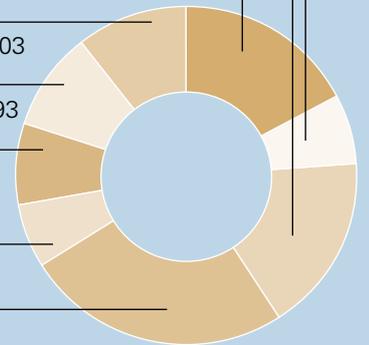
Affections cardio-vasculaires 103

Problèmes gastro-intestinaux 93

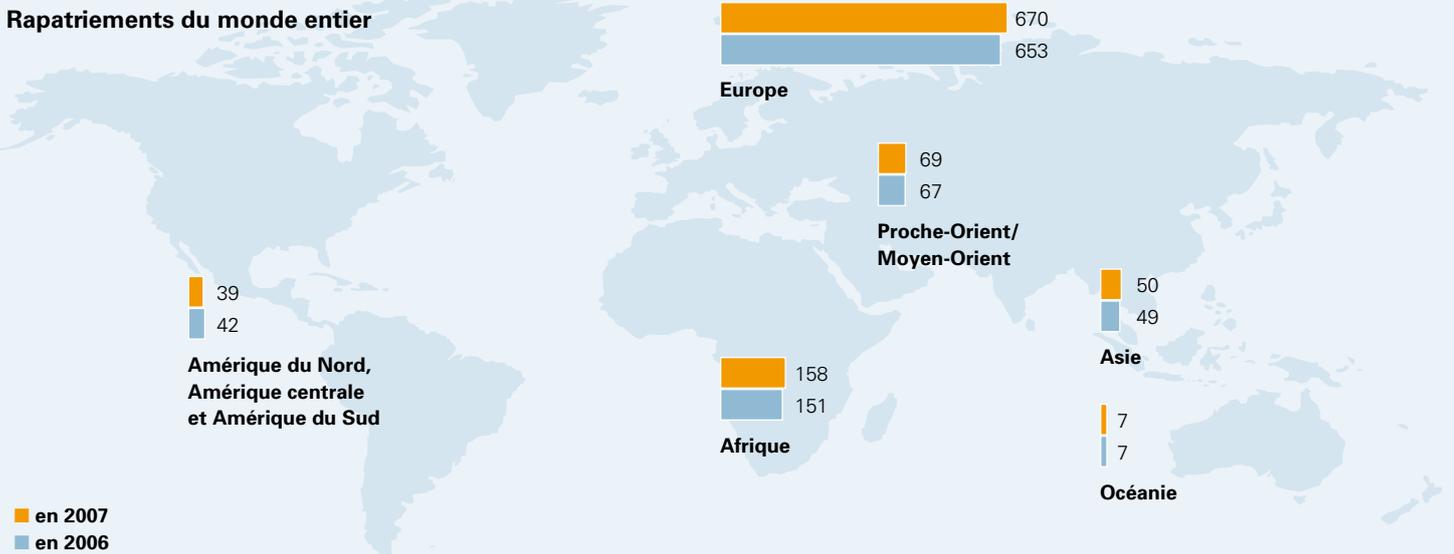
Accidents vasculaires
cérébraux 79

Tumeurs malignes 61

Autres maladies 249



Rapatriements du monde entier





La Rega portée par ses donateurs

« Nos finances reposent sur des bases solides. »

Roland Ziegler, chef du département Exploitation, membre de la Direction



Grâce à ses donateurs, dont les effectifs s'élevaient désormais à deux millions, la Rega a pu, en 2007, continuer d'assurer un sauvetage aérien 24 heures sur 24 tout en préservant son équilibre budgétaire, ce malgré le coût élevé des opérations. Une augmentation des contributions supérieure à la moyenne – 2.2 millions de francs, soit 3% – traduit une fois de plus la fidélité des donateurs.

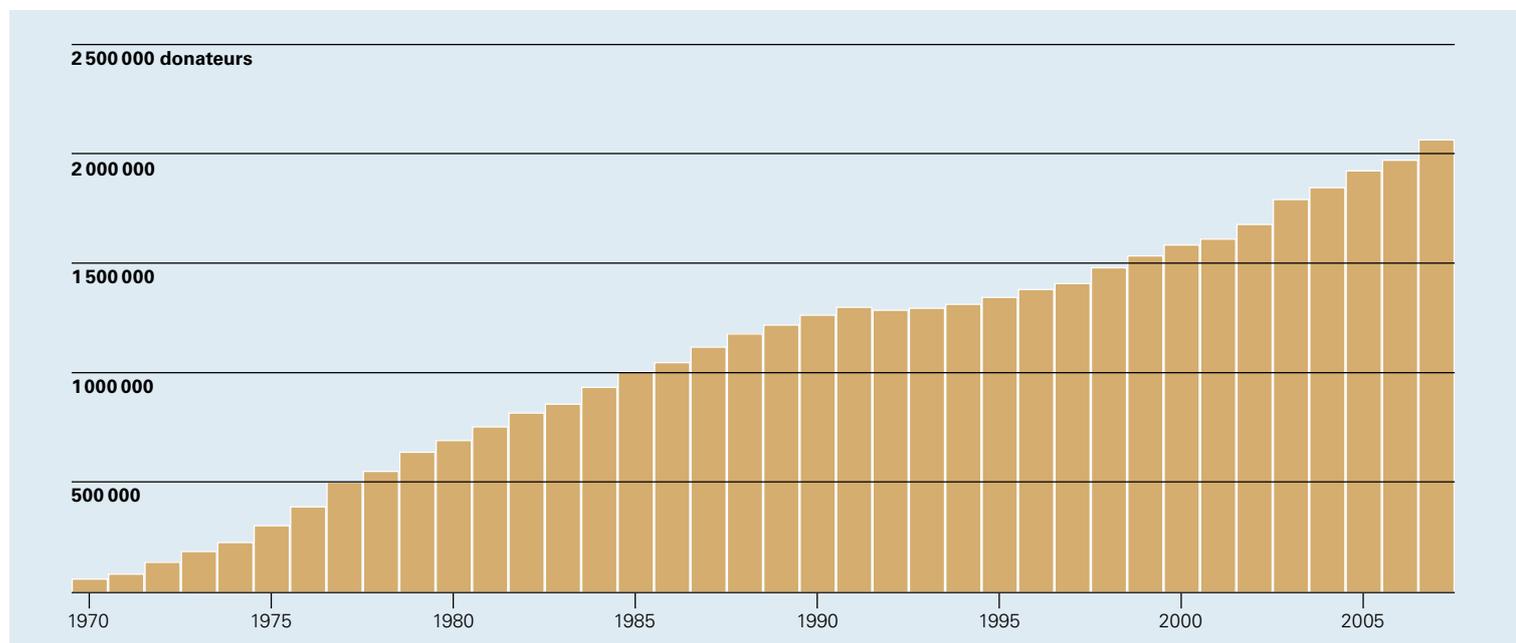
Alors que les recettes ont progressé de 3.1% pour atteindre 137 millions de francs, les charges, totalisant 117 millions, ont pu être contenues au niveau de l'année précédente. Grâce à cette évolution réjouissante, l'organisation a dégagé un résultat d'exploitation de 21 millions de francs. La diminution du résultat global par rapport à 2006 s'explique uniquement par le faible rendement des immobilisations financières.

Les finances de la Rega restent saines. La somme au bilan a augmenté de 22 millions de francs pour atteindre 448 millions de francs, soit une hausse de 5.2%.

Des indications détaillées sur les comptes annuels sont annexées au présent rapport.



Donateurs : évolution des effectifs entre 1970 et 2007



Organigramme

(à partir du 1.1.2008)

Conseil de fondation

Comité directeur
du Conseil de fondation

Direction

Ernst Kohler

Dr med. Carlo Höfliger

Roland Ziegler

Communication
Walter Stünzi

État-major de direction
Andreas Lüthi

Médecine

Dr med. Carlo Höfliger

Service social et d'assistance
Cristina Monticelli

Instruction et formation médicale
Dr med. Urs Klemmer

Controlling médical
vacant

Centrale d'alarme de sauvetage
Robert Frey

Centrale d'alarme de rapatriement
Dr med. Susanna Schärli

Service médical hélicoptère
Dr med. Hans Jacomet

Sauveteurs professionnels hélicoptère
Markus Reichenbach

Service médical jet
Dr med. Olivier Seiler

Soins médicaux jet
Thomas Burren

Opérations

Ernst Kohler

Opérations jet (JAR-OPS 1)
Urs Nagel

Opérations hélicoptère
Heinz Leibundgut

Entretien (EASA Part-145)
Jost Amstad

Bases hélicoptère
Chefs de base

Bâle: *Jean-Jacques Erne*

Berne: *Bruno Wiederkehr*

Dübendorf: *Adrian Ferrari*

Erstfeld: *Stefan Gisler*

Gsteigwiler: *Heinz Segessenmann*

Lausanne: *Werner Marty*

Samedan: *Marco Mehli*

Saint-Gall: *Dominik Tanner*

Tessin: *Paolo Menghetti*

Untervaz: *Andrea Walser*

Exploitation

Roland Ziegler

Service du personnel
Markus Koller

Controlling/comptabilité
Christian Keller

Administration des missions
Peter Meierhans

Centre donateurs
René Fritschi

Infrastructure
Andreas Just

Informatique
Dr Werner Schnider

Achats/logistique
Alessandro Pedrini

Organisation

(à partir du 1^{er} janvier 2008)

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

Albert Keller, Uitikon, depuis 1990
Président et membre du comité directeur

Franz Steinegger, Flüelen, depuis 1990
Vice-président et membre du comité directeur

Markus Reinhardt, Dr en droit, Malans, depuis 1989
Membre du comité directeur

Paul Maximilian Müller, Berne, depuis 1990
Membre du comité directeur

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., Arlesheim, depuis 1998
Membre du comité directeur

Marcel Gaille, Onex, de 1990 à décembre 2007
Anne Ormond-Ronca, Denens, depuis 1995
Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis, depuis 1998
Charles Raedersdorf, Köniz, depuis 1998
Ulrich Graf, Pfäffikon SZ, depuis 2001
Roland Müller, PD, Dr en droit, Staad, depuis 2006
Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, depuis 2007
Michael Hobmeier, Bäch, depuis 2007
Bruno Jelk, Zermatt, depuis 2007
Daniel Biedermann, Berne (représentant de la CRS), depuis 2001

Direction

Ernst Kohler, président
Carlo Höfliger, Dr med., médecin-chef
Roland Ziegler

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Commissions

Commission médicale

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., président
Hôpital universitaire de Bâle
Adrian Frutiger, PD, Dr med.
Hôpital cantonal de Coire
Andreas Berger, Dr med.
Hôpital régional d'Interlaken

Commission des finances

Paul Maximilian Müller, Berne, président
Ulrich Graf, Pfäffikon SZ
Albert Keller, Uitikon
Michael Hobmeier, Bäch

Conseil consultatif des organisations partenaires

Marcel Gaille, Conseil de fondation de la Rega, président jusqu'en 2007
Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega, président à partir de 2008
Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
David-André Beeler, représentant du Secours Alpin Suisse
Thierry Boillat, représentant de Spéléo-Secours
André Duvillard, représentant des commandants de police
Jerôme Felley, représentant du Touring Club Suisse
Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels sanitaires urgents 144
Beat Schöni, représentant des Forces aériennes, jusqu'en 2007
Adrian Stäger, représentant des compagnies d'hélicoptères
Oliver Okle, représentant de Forces aériennes, à partir de 2008
Franz Steinegger, vice-président du Conseil de fondation de la Rega, à partir de 2008

Commission d'élection

Représentants de la GASS
Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, président
Francine de Reynier, Zurich

Représentants du Conseil de fondation de la Rega
Albert Keller, Uitikon
Ulrich Graf, Pfäffikon SZ

Principes de gestion (Corporate Governance)

La Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) a pour but d'aider les personnes en détresse, conformément aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, sans distinction de condition sociale, de possibilités financières, de nationalité, de race, de religion ou de convictions politiques.

Elle se doit d'assurer à tous les niveaux une gestion exemplaire de son organisation, dans le respect des principes de bonne gouvernance. Les règles et principes appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, dans le règlement intérieur sur l'organisation et la direction ainsi que dans la Charte. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Rega. Il régit les principes de l'organisation conformément à l'acte de fondation. Il édicte la Charte ainsi que les règlements d'application. Il vote la stratégie et le plan financier. Il approuve le rapport annuel et les comptes annuels. Il règle la surveillance et le contrôle des activités. En outre, il adopte les principes relatifs à l'indemnisation de ses membres.

Le Conseil de fondation se compose de 15 membres au maximum, élus pour quatre ans. Les mandats sont renouvelables sans limitation.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le comité directeur exécute les tâches qui lui sont confiées et coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Sur mandat de ce dernier, il exerce la surveillance et le contrôle de la Direction en lui communiquant des directives ad hoc.

Direction

La Direction, composée de trois membres, est responsable de la gestion opérationnelle. Elle veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation. Elle est dirigée par son président, nommé par le Conseil de fondation.

Tâches et méthodes de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre les affaires soumises par leurs présidents respectifs. Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Daniel Scheidegger*, président, et de deux médecins, membres du Conseil de fondation. Le médecin-chef participe aux réunions

en tant que représentant de la Direction; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation et établit des recommandations afin que celui-ci puisse se prononcer en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *Paul Maximilian Müller*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le chef des finances, en tant que représentant de la Direction ayant voix consultative, ainsi que d'autres experts internes et externes participent à ses réunions.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidé par *Marcel Gaille*, membre du Conseil de fondation (*Charles Raedersdorf* dès 2008), le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires: Secours alpin suisse, compagnies d'hélicoptères, services de sauvetage aérien valaisans, Forces armées, téléphériques, commandants de police, Spéléo-Secours Suisse, centrales d'appels sanitaires urgents 144 et Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Commission d'élection

Cette commission est présidée par le *Dr med. Andreas Berger*, membre du Conseil de fondation, élu par l'association Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS). Organe consultatif du Conseil de fondation de la Rega et de la GASS lors d'élections, elle élabore des recommandations de vote. Elle se compose de deux représentants du fondateur, l'association Garde aérienne suisse de sauvetage, et de deux membres du Conseil de fondation. Elle se réunit au besoin, c'est-à-dire avant des élections.

Présentation des comptes et contrôle interne

Pour la présentation de ses comptes, la Rega suit les recommandations édictées en la matière par les normes Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

Leur application est soumise à un contrôle interne et à un système de gestion des risques.

Dispositions relatives aux donateurs

Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage aérien dotée de l'équipement nécessaire à toute intervention, la Rega a besoin de ses donateurs.

Vous devenez donateur de la Rega en versant la contribution minimale suivante: CHF 30.– par personne; CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement) et CHF 40.– par famille monoparentale (y compris les enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-dessous, effectués ou organisés par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne rembourse pas, ou que partiellement, les frais des missions :

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse (CAS)
- opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- évacuations et missions préventives en cas de danger de mort
- vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega

2. Tout autre pays

- consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, ainsi que pour les Suisses de l'étranger

L'affiliation à la Rega couvre l'année civile courante. Elle entre en vigueur dès le versement de la contribution. En cas de non-renouvellement, elle expire le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance hors de toute obligation juridique. Elle les accomplit dans la mesure de ses ressources en personnel, de ses capacités techniques et des moyens disponibles. Des impératifs d'ordre opérationnel, médical ou météorologique pourraient également l'empêcher d'intervenir.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (tél. 1414, de l'étranger: +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.



Charte de la Rega

1. L'idée de base

Dans nos activités, nous appliquons les principes de la Croix-Rouge. Nous sommes membre corporatif de la Croix-Rouge suisse.

Nous sommes une organisation non-commerciale, notre but n'est pas le profit économique.

Nous sommes une organisation à but non-lucratif qui, grâce à un financement privé, poursuit une activité indépendante au service des patients.

Nous sommes une entreprise nationale, soutenue par la population suisse. C'est la raison pour laquelle notre activité s'exerce principalement en territoire helvétique.

2. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Cette assistance comprend également des consultations médicales ou l'emploi de nos systèmes de communication en cas d'urgence.

Nos services s'adressent à tout patient ou tout cas d'urgence en général.

Nous amenons la médecine d'urgence, notamment le médecin, au patient.

Nos interventions se distinguent par :

- un personnel spécialisé et qualifié sachant évaluer en toute responsabilité les risques liés aux interventions les plus diverses
- un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage, de la technique médicale et aéronautique

Dans l'intérêt des patients et contre la commercialisation du sauvetage aérien, nous engageons en priorité nos propres moyens lors de nos interventions.

3. Notre environnement

Nous sommes conscients que notre travail peut éventuellement être en conflit avec la protection de l'environnement. La connaissance de ce problème est le premier pas et le pas essentiel menant à tout agissement responsable.

Nous comprenons sous le terme d'agissement responsable, l'égard et le respect optimum face à la société comme à l'environnement.

La protection de l'environnement ne concerne pas uniquement la direction d'entreprise ni uniquement le trafic aérien.

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur agit, dans le cadre de toute tâche qui lui est attribuée, en toute responsabilité.

4. Partenariat

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable et concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation ambulancière et de la consultation en cas d'urgence.

5. Nos finances

Grâce à nos donateurs et à leurs dons, il nous est possible de gérer une infrastructure de sauvetage aérien. Les coûts directs de nos interventions sont pris en charge par les assurances ou caisses-maladie.

Nos donateurs bénéficient d'avantages financiers en cas de besoin d'intervention de la Rega. Ces avantages ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des indemnités d'assurances.

Les interventions d'urgence et les interventions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment du fait que les frais soient couverts ou non.

6. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et nos collaborateurs sont un facteur essentiel de notre succès.

Une importance particulière est donc attachée à :

- l'identification des collaboratrices et des collaborateurs avec l'organisation et sa mission
 - l'indépendance et la responsabilité
 - la satisfaction sur les lieux du travail
- Nous voulons atteindre cela grâce à :
- une formation de base et une formation continue de perfectionnement à tous les niveaux
 - une vaste information interne
 - des conditions de travail actualisées

7. Notre organisation interne

Nous jouissons de structures d'organisation qui laissent reconnaître clairement les compétences, les responsabilités ainsi que les lignes de conduite. Les compétences et les responsabilités sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et nos collaborateurs de tous rangs, ainsi que par le Conseil de fondation.

Nous accordons une grande importance au droit de décision de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Histoire de la Rega

La Rega a été fondée le 27 avril 1952, lors de l'assemblée des délégués de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) à Douanne, au bord du lac de Biemme. Le Dr Rudolf Bucher a œuvré pour que le secteur spécialisé dans le sauvetage aérien soit dissocié de la SSS.

Le temps des pionniers

Les précurseurs du sauvetage aérien sont un hôtelier de Saint-Moritz, Fredy Wissel, et son élève, le pilote professionnel valaisan Hermann Geiger. Les premiers parachutistes sauveteurs de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (GASS) sont formés en Grande-Bretagne en septembre 1952. À cette époque, il apparaît déjà clairement que l'avenir du sauvetage aérien appartient à l'hélicoptère.

En 1957, la Garde aérienne de sauvetage se voit remettre gracieusement un hélicoptère de type Bell 47 J par la Société des Coopératives Suisses.

Un nouveau départ

Le 19 mars 1960, sous l'égide de Fritz Bühler, la GASS est définitivement séparée de la SSS et réorganisée de fond en comble. L'organisation de sauvetage aérien est décentralisée et dotée d'une centrale d'alarme. Petit à petit, elle développe de nouvelles techniques de sauvetage (notamment le filet horizontal), ce qui lui vaut la reconnaissance des spécialistes de la profession, en Suisse comme à l'étranger.

À côté du sauvetage en montagne, la Rega prend bientôt en charge le rapatriement de personnes accidentées ou blessées à l'étranger. Dès 1960 ont lieu les premiers vols de rapatriement au moyen d'un Piaggio P 166 de location.

Privée et indépendante, la Rega n'a jusqu'à aujourd'hui bénéficié d'aucune subvention publique. Ses performances lui ont valu une excellente réputation. En 1965, le Conseil fédéral a donné à l'institution le statut d'organisation auxiliaire de la Croix-Rouge suisse.

Toujours tournée vers le progrès

Au cours de ses 55 ans d'existence, la Rega a toujours fait œuvre de pionnier.

En juin 1973, elle achetait le premier avion ambulance civil du monde, le Lear-Jet 24D « Henri Dunant ». Six mois plus tard, en novembre, elle mettait en service le premier hélicoptère de service biturbine, un Bölkow BO-105-CBS.

En 1979, les membres actifs de l'association de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage ont décidé de donner à leur organisation le statut de fondation. À cette occasion, le Dr Fritz Bühler, père de la Garde aérienne de sauvetage, a été nommé président du Conseil de fondation. En 1980, après le décès de ce



dernier, le Conseil de fondation a désigné son successeur en la personne de Peter J. Bär.

En 1981, les délégués de la Croix-Rouge suisse (CRS) ont approuvé l'admission de la Rega comme membre actif de l'organisation humanitaire fondée par Henry Dunant. Depuis, la Rega est membre corporatif de la CRS, ce qui facilite la réalisation de vols de rapatriement du monde entier, en particulier des régions en crise.

En 1992, le premier des 15 nouveaux hélicoptères de type Agusta A 109 K2 a été mis en service.

En août 1997, la Rega inaugurait son nouveau siège social à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le 11 novembre 1998, Peter J. Bär, président de la Fondation, décède subitement. Le 12 décembre 1998, le vice-président Kurt Bolliger est élu président du Conseil de fondation. Il est remplacé dans cette fonction le 31 mai 2000 par le Dr Hannes Goetz, dont le successeur, Albert Keller, est élu le 17 mars 2002.

Des investissements axés sur l'avenir

Le 18 octobre 2002, la nouvelle base Rega de Bâle a été mise en service à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

Entre novembre 2002 et janvier 2003, trois nouveaux jets ambulance Challenger CL 604 du constructeur Bombardier ont été transférés à Zurich-Kloten.

Le 12 décembre 2002, le premier de cinq nouveaux hélicoptères de sauvetage EC 145 a été remis à la Rega chez Eurocopter à Donauwörth (D).

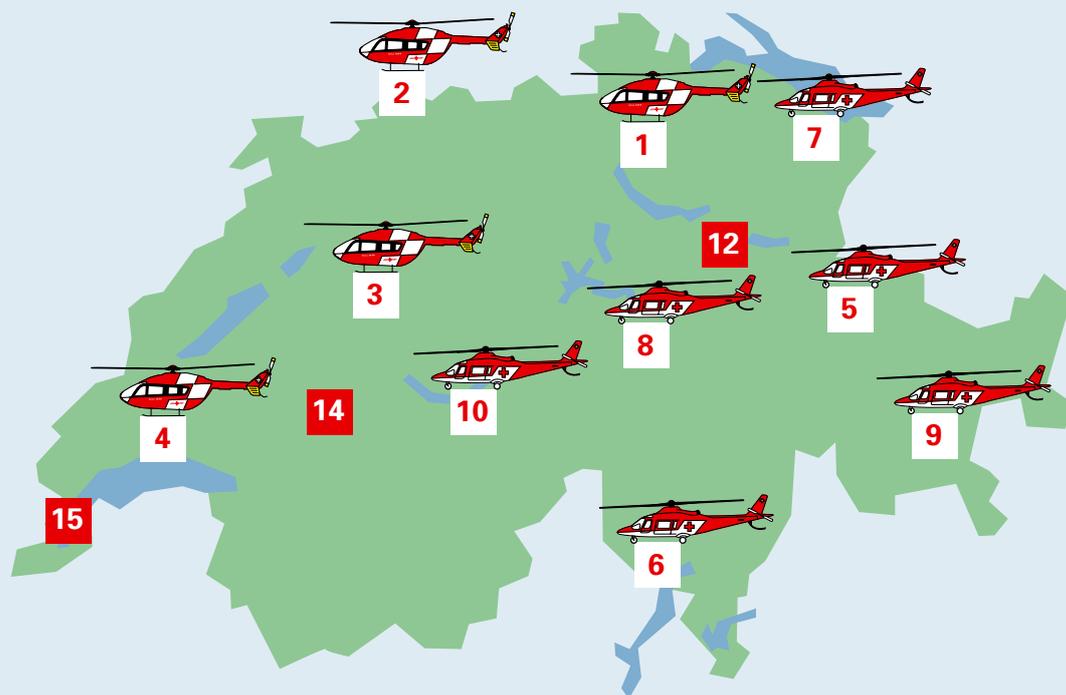
L'un après l'autre, les nouveaux hélicoptères de sauvetage Eurocopter EC 145 ont été remis à leurs équipages en 2003, à Bâle (12 mars), Lausanne (4 avril), Berne (30 juin) et Zurich (23 octobre). Le cinquième appareil sert d'hélicoptère de réserve. Le 14 mars, l'EC 145 de Bâle a effectué sa première mission.

Le 9 mai 2003, la base zurichoise a emménagé dans le nouveau hangar de l'aérodrome de Dübendorf, après un hébergement provisoire de 31 ans sur le toit de l'Hôpital pédiatrique de Zurich.

Le tsunami dans le Sud-Est asiatique (décembre 2004), l'accident de bus en Turquie (mai 2005) et les ravages causés par les intempéries en Suisse (août 2005) sont autant d'événements majeurs qui ont constitué des défis de taille dans l'histoire récente de la Rega.

La phase d'évaluation des nouveaux hélicoptères de montagne s'est achevée en 2006 avec la finalisation d'un contrat portant sur l'acquisition de huit appareils de type Agusta Grand; trois autres hélicoptères ont été commandés l'année suivante. En 2007, la Rega a accueilli sa deux millionième donatrice, une famille romande.

Adresses et implantation des bases Rega



Secrétariat

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch
Compte postal 80-637-5

Numéros d'urgence

Suisse 1414
International +41 333 333 333

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48
Contact : www.info.rega.ch

Service d'information

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88

Bases hélicoptère Rega

1 Dübendorf

Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
Tel. 044 802 20 20

2 Basel

Postfach
4030 Basel-Flughafen
Tel. 061 325 29 66

3 Bern

Flugplatzstrasse 1
3123 Belp
Tel. 031 819 65 11

4 Lausanne

Route de Romanel 9
1000 Lausanne 30
Tél. 021 647 11 11

5 Untervaz

Postfach
7204 Untervaz
Tel. 081 300 09 99

6 Locarno

Aeroporto
6596 Gordola
Tel. 091 745 37 37

7 St. Gallen

Postfach 320
9015 St. Gallen
Tel. 071 313 99 33

8 Erstfeld

Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
Tel. 041 882 03 33

9 Samedan

Plaza Aviatica 6
7503 Samedan
Tel. 081 851 04 04

10 Wilderswil

Bönigstrasse 17
3812 Wilderswil
Tel. 033 828 90 30

Bases hélicoptère partenaires

12 Mollis

Heli-Linth AG
8753 Mollis
Tel. 055 612 33 33

14 Zweisimmen

BOHAG
3770 Zweisimmen
Tel. 033 729 90 00

15 Genève

Hôpitaux Universitaires de Genève
Base hélicoptère
1217 Meyrin
Tél. 022 798 00 00

Garde aérienne suisse de sauvetage

Case postale 1414

CH-8058 Zurich-Aéroport

Tél. 044 654 33 11

Fax 044 654 33 22

www.rega.ch

Compte postal 80-637-5